



Comment me protéger moi et mes enfants?

Par Sese

Bonjour je souhaite poser une question au sujet de ma situation avec mon conjoint et nos enfants voilà trois ans que son ex se compagne nous cause des soucis perpétuels Elle enlève les filles à mon mari puis lui redonne puis lui ré enlève À nouveau. Elle déstabilise complètement les filles quand nous, nous trouvons enfin de la stabilité pour elles. Elle fait des choses très inquiétante avec ses filles que nous avons signalées, malheureusement personne ne fait rien les rapports qui sont fait des surveillance judiciaire sont toujours en défaveur de mon mari alors que nous sommes les seuls qui pense aux biens de nos enfants. Je ne sais plus quoi faire j'ai subi ça pendant ma grossesse et cela continue encore cela ne s'arrête jamais j'en suis arrivé à faire des mini dépression j'ai consulté mon médecin qui m'a fait une attestation pour ça et j'aimerais porter plainte contre Madame j'aimerais qu'elle ai un suivi psychologique ou psychiatrique

Car cela m'affecte beaucoup et indirectement cela affecte aussi mes enfants je ne sais plus quoi faire pour me protéger de cette personne toxique vis-à-vis de moi et vis-à-vis de mon conjoint et nos enfants Elle pratique aussi l'aliénation parentale envers ses filles par rapport au papa est-ce que au niveau judiciaire il y a quelque chose à faire pour éloigner cette femme de notre vie ce n'est plus vivable?

Par ESP

Bonjour

S'il n'y a pas eu recours au JAF jusqu'à présent, c'est le moment...

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>][a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764]

Par Sese

Mon mari avait la garde mais la maman exerce de la pression sur ses filles aliénation parentale chantage affectif etc ce qui a conduit les filles à mentir sur le papa et la garde à été modifié chez la maman..

Par ESP

La garde a été modifiée...

Par qui ?